

**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation
15.01.2019

L'an deux mille dix neuf et le vingt et un janvier à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mmes RAYNAL, VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes TRUTINO, GONZALES, PAWLACZYK, Mr GALINIE, Mmes THUEL, PELLEGRINI,

N° 19/10

Absents : Mr GUIRAUD procuration à Mme VILLENEUVE
Mme BENTATA-RAUCOULES procuration à Mr SOULA
Mr GRIMAL procuration à Mr MARTY
Mr SAMATAN procuration à Mr GRIALOU
Mme ANGLES procuration à Mr LE ROCH
Mr DE GUALY procuration à Mme THUEL
Mr PEYRONIE, Mme KLIMEZACK-GIL

Secrétaire : Mr LE ROCH.

Objet de la délibération

**AMENAGEMENT
ESPLANADE DE LA
GARE - Demande de
subvention auprès de la
Région OCCITANIE au
titre du contrat
territorial unique**

Dans le prolongement de la réhabilitation de la gare en espace culturel, la ville a souhaité réfléchir à son intégration urbaine afin de créer un nouvel espace public qualitatif et d'accroître l'attractivité du bourg centre.

L'aménagement envisagé, qui s'élève à 1 240 170 € H.T, privilégie :
- La complémentarité avec les aménagements existants du cœur de ville en favorisant la végétalisation
- l'intégration des déplacements doux et la création de lieux d'échanges
- la sécurisation des accès aux écoles maternelles et élémentaires

Au regard des moyens déjà engagés par la ville sur le projet gare, afin d'atténuer la charge financière la ville, l'aide financière de la Région Occitanie est sollicitée en anticipation du dispositif bourg centre afin de permettre la réalisation de ce projet destiné à accroître l'attractivité du bourg centre, à favoriser le lien social et à développer les déplacements doux.

**5 VOIX CONTRE
Adopté à la majorité**

L'aide de la Région Occitanie est sollicitée dans le cadre du plan de financement prévisionnel hors taxe suivant.

| | plan prévisionnel de financement HT | |
|----------------------|-------------------------------------|------|
| | 1 240 170 € | |
| Région | 240 000 € | 19% |
| Département | 310 043 € | 25% |
| Etat | 310 043 € | 25% |
| Ville de Saint Juéry | 380 084 € | 31% |
| | 1 240 170 € | 100% |

LE CONSEIL MUNICIPAL - APRES AVOIR DELIBERE

MANDATE Monsieur le Maire afin de solliciter une aide auprès de la Région Occitanie ainsi proposée dans le cadre du plan de financement ci-dessus détaillé.



Pour extrait conforme,
SAINT-JUÉRY, le 1er février 2019
Pour le Maire, l'adjoint délégué,
Michel MARTY